

Le mouvement liturgique en Allemagne¹

Vous connaissez tous le jaillissement subit du mouvement liturgique au Congrès catholique belge, sous l'impulsion de Dom Lambert Beauduin. Je n'ai pas besoin de vous rappeler les premières victoires du mouvement ainsi lancé, de ce courant qui envahit bientôt l'Allemagne, puis la fondation, par Dom Ildefons Herwegen, Abbé de Maria-Laach, d'un centre de mouvement liturgique. Je me propose à présent de résumer les événements liturgiques de la décade qui a précédé la guerre, décade qui pour le mouvement liturgique allemand représente une étape nouvelle. Le mouvement s'émancipe en effet de la tutelle bénédictine, franchit la clôture des monastères, se détache des groupes d'oblats ou des cercles académiques, se voit accueilli par le laïcat, particulièrement par la jeunesse catholique, et agit de plus en plus profondément sur les paroisses. Vers la fin de cette décade, il ne se trouve guère de paroisse en Allemagne qui n'ait été touchée d'une façon ou d'une autre par le mouvement liturgique.

Tout en progressant, le mouvement liturgique évoluait, puisque ses idées, ses buts immédiats, ses *Leitmotive* se transformaient. La voix qui s'était élevée, du côté de Vienne, à Klosterneuburg, où Pius Parsch réclamait une liturgie populaire authentique, fut entendue et rencontra une résonance singulière.

Signe caractéristique pour l'époque, on abandonna la célébration solennelle de la grand'messe en latin, telle qu'on l'avait pratiquée durant l'étape précédente, telle qu'elle avait paru l'idéal des premiers ouvriers du renouveau liturgique, pour adopter une messe basse dialoguée comme messe communautaire des jeunes. Cette messe dialoguée n'était donc pas issue de la grand'messe, elle puisait sa source dans la *missa lecta*.

1. Rapport du Dr Johannes Wagner à la rencontre liturgique de Luxembourg, 22 juillet 1950.

Un grave problème se posa aussitôt : comment faire participer aux fonctions liturgiques de l'Église des fidèles qui ne disposaient pas de connaissances suffisantes en latin, langue liturgique de l'Église en Occident ? Le besoin d'une traduction en langue vulgaire devenait de jour en jour plus criant.

Les champions du mouvement n'étaient plus seulement des moines, des savants et des théologiens, mais une jeune génération de clercs séculiers, disciples des moines et des théologiens engagés dans la liturgie. Ces jeunes prêtres venaient pour la plupart du sein des mouvements de jeunesse. Ce fait unique, qui s'était produit en Allemagne entre les deux guerres et ne se peut répéter à volonté, était la marque d'une nouvelle orientation spirituelle. Et ce fut un moment décisif pour le mouvement liturgique allemand lorsque le mouvement liturgique et les mouvements de jeunesse prirent contact, conclurent une alliance, ou plutôt provoquèrent une fusion, un mélange, assez explosif d'ailleurs, qui n'aurait sans doute pas manqué d'amener une crise, même si ultérieurement des événements extérieurs n'étaient pas venus hâter le dénouement de la crise. La nature même de la composition le voulait ainsi. A cette époque-là, j'avais, un jour, tenu une conférence au cours de laquelle je déclarais : « Le mouvement liturgique est un courant qui se nourrit à bien des sources pour s'écouler vers des buts encore inconnus. L'observateur sur le rivage craint — et peut-être à juste titre, se dit-il — que le courant ne s'égaré et fasse fausse route. Mais ceux-là qui sont en plein milieu du courant ont pourtant la conviction que cela « va bien ». Ils ont foi en une issue heureuse. »

Une circonstance vint bientôt hâter le moment où le mouvement liturgique fut appelé à jouer un rôle de premier plan dans la vie de l'Église, plus tôt même que les membres du mouvement ne l'eussent souhaité eux-mêmes. Depuis 1936 l'Église d'Allemagne fut privée progressivement, par les autorités de l'État et du Parti, de son champ d'action vers l'extérieur. Les activités de l'Église, qui s'exercent normalement sur les confins du domaine proprement spirituel, sur le plan social, celui des sports, etc., furent limitées à un seul domaine : celui du culte, la célébration du culte. Tous se précipitèrent sur cette tâche avec ardeur, bonne volonté, et parfois un peu d'aveuglement. Les abus et les exagérations n'ont pas manqué. Mais en jetant un coup d'œil en arrière sur ces temps troublés, on peut affirmer que l'Église d'Allemagne avait puisé dans la liturgie, dans le culte, sa plus grande force de résistance. Que de messes célébrées à cette époque, messes solennelles ou messes basses, dont l'intensité demeurerait inoubliable ! La force qui en émanait permettait d'en vivre longtemps après. Célébrations dans des caves et des abris ou dans

des casemates quelque part sur le front de Russie, n'importe où; on se souvient à présent de ces temps-là comme d'une époque héroïque.

Les forces adverses devaient naturellement prendre ombrage de ce rayonnement. Une vive dissension se produisit au sein même de l'Église, une controverse d'abord orale ne trouva son écho que dans les rares revues, brochures ou livres encore autorisés. Les attaques culminèrent d'une part dans un pamphlet de Max Kas-sipe intitulé *Irrwege und Umwege der Frömmigkeit* (Erreurs et détours de la piété), qui avait paru en deux éditions successives, la seconde plus modérée dans ses attaques que la première; d'autre part dans *Sentire cum Ecclesia* de Dörner, ouvrage publié sans *Imprimatur*, qui avait néanmoins réussi à influencer tout l'Occident chrétien dans un sens hostile au mouvement liturgique allemand. Enfin l'archevêque de Fribourg, Mgr Groeber, publia ses dix-sept points, dont certains visaient le mouvement liturgique.

Certains dirigeants du mouvement liturgique craignirent pour l'avenir du mouvement. Ils étaient bien forcés d'admettre que des exagérations avaient été commises dans leurs propres rangs, mais voyaient leurs membres exposés presque sans défense à des accusations démesurément amplifiées et livrés par toute une série de dénonciations sans fondement.

C'est alors que se fit jour le projet de nommer des chefs du mouvement liturgique allemand, de faire figurer un être responsable à sa tête. Ce chef, bien entendu, ne devait pas et ne pouvait pas diriger le mouvement en vertu de quelque pouvoir de commandement, — personne n'en était pourvu, — mais en vertu de son autorité interne. Le projet en fut discuté à l'occasion d'une assemblée privée à Fulda, en août 1939, réunie pour rédiger une nouvelle édition du *Kirchengebet*, livret de prière du plus grand groupement de jeunesse catholique d'alors, du « Jungmännerverband » (Association de jeunes gens).

Quant à nous, l'intention de notre petit comité était de choisir tout d'abord un chef qui soit évêque et bénédictin à la fois, conditions réalisées en la personne de l'évêque de Passau, Mgr Landesdorfer. Nous voulions élire ensuite un savant, un homme connu de la science liturgique : notre choix tomba sur le P. Jungmann. Il nous fallait aussi un homme dynamique, régi par l'inspiration, d'une intériorité profonde : notre choix pouvait-il mieux tomber que sur Romano Guardini? Enfin, l'élection désigna un homme qui pouvait grandement servir notre cause au point de vue pratique (rubriques et réalisations) : M. le Vicaire général de Trèves, le Dr. Heinrich von Meurers. Notre choix une fois fait, le Dr. Heinrich Kahlefeld visita les intéressés, qui accep-

tèrent tous. C'est ainsi que se constitua cette communauté de travail qui devait tenir en octobre 1939 en l'abbaye de Schweielberg (Niederbayern) sa première et unique session. La controverse allant en s'amplifiant, l'épiscopat allemand résolut, lors de l'assemblée des évêques à Fulda en août 1940, de prendre lui-même en main la direction des affaires liturgiques. Comme rapporteurs des questions liturgiques, l'Assemblée désigna, sous l'instigation de Mgr Landesdorfer, Mgr Stohr, de Mayence, protecteur de la jeunesse (ainsi vit-on jeunesse et liturgie côte à côte), et Mgr Landesdorfer de Passau lui-même.

Ce groupe de l'Assemblée des évêques existe toujours, sous le nom de *Liturgisches Referat*. Les deux évêques désignés, forts de leur expérience vécue dans la « communauté de travail », s'entourèrent aussitôt d'un conseil liturgique, connu par la suite sous le nom de *Liturgische Kommission*; les hommes que nous avions jadis choisis furent invités à participer au travail de ce conseil, en compagnie de quelques nouveaux appelés : représentants des principaux groupements actifs dans le domaine de la liturgie : Maria-Laach, Beuron, Klosterneuburg, Rothenfels, Altenberg, Leipzig, Trèves; certaines personnalités marquantes, chercheurs ou praticiens, quelques curés.

Deux fois l'an nous nous réunissions pour des sessions de plusieurs jours, nous avons donc tenu jusqu'ici environ seize sessions, dont certaines furent organisées en collaboration avec l'Union catéchétique allemande de Munich. L'intérêt catéchétique et missionnaire rejoignait de plus en plus nos propres préoccupations liturgiques. Notre travail s'effectua la plupart du temps dans le silence. A l'égard des pouvoirs publics déjà, nous étions tenus à la discrétion, ne disposant pas de papier à en-tête, devant souvent correspondre au moyen de noms et adresses d'emprunt, car il suffisait qu'une force se manifestât quelque part pour que l'État intervînt. Aussi, dans l'ensemble, avons-nous « fait les morts » à l'égard des nazis.

Si quelques-uns d'entre nous avaient eu l'espoir, puisque aussi bien tel était le but initial de la commission, de nous voir intervenir dans la grande controverse, leurs espoirs furent vite déçus; il ne se passa rien. Plutôt qu'un comité de direction, nous formions à cette époque-là un comité de travail. C'était un grand bien, nous allions nous en convaincre par la suite. La controverse, en effet, s'amenuisa peu à peu d'elle-même, tandis que le travail que nous avions fourni demeura.

Dès 1940, nous avons étudié le problème d'un rituel commun pour tous les diocèses allemands, qui répondrait à toutes les exigences légitimes. Cette question, longuement mûrie, a enfin porté ses fruits : le rituel a paru. Ce n'est évidemment qu'une

première fraction du travail, nous avons encore à mettre d'autres parties sur le chantier.

Nous avons élaboré des directives pour la célébration de la messe dialoguée, que la Commission des évêques de Fulda ratifia en 1940. Lorsque la controverse était à son paroxysme, ou plutôt, comme il arrive souvent, déjà à son déclin, le Saint-Siège s'enquit de ce qui se passait en somme en Allemagne. Pour la première fois la totalité de l'épiscopat allemand appuya alors le mouvement liturgique de toute son autorité. Dans son rapport au Saint-Siège, il soumit, entre autres, les directives pour la messe dialoguée, dont il a été question plus haut. La réponse du Saint-Siège, qui ne nous est parvenue qu'en 1943, comporte l'approbation de la messe dialoguée, de la *missa cantata* avec des chants en allemand et encore quelques autres propositions.

Ensuite la commission fut chargée par les évêques de la préparation d'un *livre de prière commun à tous les diocèses*. Nous n'avons pas réussi à atteindre ce but. Sans doute avons-nous recueilli un grand nombre de textes qui furent plus ou moins acceptés par les diocèses, mais l'impression d'un livre de prière officiel complet et unique n'a pas pu être effectuée, d'une part parce que les divers diocèses ne l'ont pas attendue et ont publié la réédition de leurs livres de prière diocésains, d'autre part parce que les intérêts locaux des divers diocèses se sont avérés trop vivaces. A mon avis un livre de prière unifié est une œuvre indispensable, qui se produira tôt ou tard, mais que nous ne verrons guère avant une trentaine d'années.

Nous avons également élaboré des directives pour la célébration de ce qu'on est convenu d'appeler « grand'messe allemande » (*deutsches Hochamt*), office solennel reconnu par Rome de nouveau en 1943. Cette « messe allemande » est une *missa cantata* où le célébrant chante sa partie en latin, mais où, au lieu du propre et de l'ordinaire en latin, le chœur et la foule chantent des chants allemands. Nous touchons là à un problème traditionnel en Allemagne, dont l'histoire n'est pas encore intégralement composée. On trouvera le plus de renseignements à ce sujet, et ce qu'on en a dit de mieux, dans *Missarum Sollemnia* du P. Jungmann.

Depuis longtemps déjà la commission avait en vue la traduction et la *rédaction officielle en allemand du Psautier*. Nous disposions de traductions nombreuses de ce genre, mais aucune ne semblait satisfaisante. Nous résolûmes donc d'en charger le professeur Guardini. Nous eûmes bien du mal à lui faire accepter cette tâche, qu'il refusa à plusieurs reprises. Petit à petit l'œuvre fut menée à bien, relancée qu'elle fut à nouveau par la récente édition latine de Pie XII. La conférence épiscopale de Fulda a agréé la traduction de Guardini comme Psautier officiel des dio-

cèses allemands, pour l'usage liturgique. La traduction devait répondre à des exigences complexes : *détruire les iambes* traditionnels pour donner une version vivante au rythme alternatif, plus conforme à la nature de la langue allemande, — et *permettre le chant*.

En passant, j'indiquerai une autre tâche de la commission, dont les éléments ne sont pas encore tout à fait au point, mais dont il est souvent question au cours de nos sessions : *la traduction de l'hymnaire*. Cette tâche reste encore à accomplir, nous n'avons pu encore la mener à bien malgré de nombreux essais.

Un de nos objectifs depuis bien des années déjà est l'unification du missel en langue allemande. Il y a un an et demi nous avons pu enfin enregistrer un succès lorsque nous avons réussi à faire asseoir à la même table de travail les deux principaux groupes de traducteurs : Beuron et Maria-Laach, en vue de la préparation de la nouvelle édition du missel. L'*antiphonaire* fut mis sur le chantier en premier lieu (les parties chantées de la messe, en somme). Puis viendra le *sacramentaire*, les oraisons et la traduction du canon. En troisième lieu nous entreprendrons le *lectionnaire*.

Ce dernier fut réclamé encore tout récemment à Francfort. Pourtant j'ai l'impression qu'un long chemin nous sépare encore de sa réalisation; à mon avis, en effet, il ne suffira pas d'une simple traduction des péricopes, il nous faudra la traduction intégrale du Nouveau Testament et la traduction de parties importantes de l'Ancien Testament, sur lesquelles on pourra, par la suite, procéder au découpage de nouvelles péricopes. Faute de quoi le travail serait de trop courte vue. A en juger d'après l'état actuel des choses, un long travail reste à faire avant que nous soyons en mesure de proposer pareille traduction.

Le *sacramentaire* et le canon ne sont encore qu'au stade de la préparation scientifique (théologique); certains termes ont encore à être précisés. Puis il sera fait une traduction brute, qui à son tour sera confiée à un homme de lettres pour la coulée définitive.

Quant à l'*antiphonaire*, lui, il est plus avancé.

Le problème de l'*office* pour les religieuses et pour les laïcs s'est également posé à notre commission; le P. Fleischmann, O.S.B., a mené à bien cette tâche.

Voilà, dans les grandes lignes, quelque chose de l'activité de notre commission.

Au terme d'hésitations et de réflexions de plusieurs années, éclairées par l'encyclique *Mediator Dei*, la commission, réunie à Augsbourg, a décidé la fondation d'un *Institut liturgique*. N'avions-nous pas déjà un groupe d'évêques spécialement chargé des questions liturgiques, le *Liturgisches Referat*, puis un conseil

ou « Commission liturgique », qu'avions-nous besoin encore d'un « Institut liturgique »? — Dès l'origine, la Commission liturgique n'avait été envisagée que comme un organe de conseil du *Liturgisches Referat*, ne pouvant prendre par elle-même, *de iure*, des initiatives. Or nous avons besoin d'un centre qui eût le droit en conscience de prendre des initiatives, et de les prendre ouvertement, publiquement, puisque l'après-guerre nous rendait cette liberté. Ce fut la première raison d'être de l'Institut liturgique : avoir des initiatives autonomes. La deuxième raison de sa création était la nécessité d'un centre légal responsable des publications, des congrès, des réunions d'études, auxquels nous amenait notre activité. A ces deux buts, présents à notre esprit lors de la fondation, vint s'ajouter, par la suite, un troisième (une tâche bien épineuse, soit dit en passant) : celui de défendre les intérêts et les droits de l'Église à l'égard des éditeurs et des auteurs. Il ne faut pas perdre de vue que la situation en Allemagne ne ressemble nullement à celle que nous constatons en France, nous, spectateurs étrangers. En France existe un Centre unique, qui entreprend dès l'origine un grand nombre de tâches liturgiques, tâches qu'il est le premier et le seul à aborder. Tandis que chez nous la question de l'art sacré, pour ne citer que celle-là, a été posée bien avant nous par d'autres; les livres de l'action liturgique ne paraissent pas dans une édition unique représentée par nous, mais chez de nombreux éditeurs. Il nous fallait donc à tout prix un Centre qui sache considérer, par-dessus les intérêts commerciaux des éditeurs, les intérêts personnels, l'amour-propre des auteurs, les intérêts plus généraux de l'Église, et sache harmoniser toutes ces tendances, en somme légitimes. Une tâche bien épineuse! Notre Centre est encore « à venir », l'Institut liturgique n'est encore qu'un embryon — vivant et actif sans doute, puisqu'il a déjà réussi à promouvoir le Congrès de Francfort, entre autres. Son développement permet donc de grands espoirs.

Pour terminer, je voudrais encore vous dire quelques mots de la situation telle qu'elle nous apparaît en Allemagne.

La controverse, disions-nous, est terminée. En fait, cette controverse ne semble avoir été qu'un orage à l'issue du printemps. Le printemps, lui aussi, a passé. La révolution, forme sous laquelle la renaissance liturgique s'est présentée en Allemagne, s'est apaisée. On pouvait croire, un moment, que du point de vue liturgique tout, en Allemagne, *avait vécu*, était mort. C'était là, du moins, l'opinion de certains. A la fin de la guerre, qui pesait sur nous comme un immense couvercle, que rien de spirituel ne saurait plus jamais soulever, où la seule préoccupation d'un chacun était de se procurer un toit au-dessus de la tête, des

carreaux aux fenêtres, et de quoi se mettre sous la dent, se débrouiller coûte que coûte, le sort de ce mouvement spirituel qu'était le renouveau liturgique semblait remis en question. Nous autres, nous n'avons jamais cru, bien entendu, que tout était fini. Nous n'avons fait qu'attendre l'heure où nous pourrions de nouveau faire retentir l'appel. Et lorsque nous avons lancé nos invitations pour le Congrès liturgique de Francfort, nous avons rencontré un écho qui dépassait de loin nos espérances.

Nous sommes fermement convaincus que, grâce au Congrès liturgique de Francfort, le mouvement liturgique a repris sa marche progressive en Allemagne, qu'il y a même atteint son âge adulte, et qu'il y accomplira, sans faire trop de bruit, un travail sobre et profond, dû à l'efficacité d'une ardeur intérieure.

En concluant, on peut affirmer qu'il ne subsiste plus de paroisse en Allemagne, si petite soit-elle, qui n'ait été touchée de quelque manière par le mouvement de renaissance liturgique. Certaines formes de cette renaissance ont même été imposées par l'autorité épiscopale; néanmoins, on trouvera encore dans notre pays — je le dis en plaisantant — des paroisses dont l'état liturgique est presque celui de 1890, et, voisinant avec elles, d'autres dont l'état liturgique est celui de 1957, tel qu'il ne sera jamais. Entre ces deux extrêmes s'échelonnent les paroisses — honneur à elles! — qui reflètent le présent réel. Ce qu'il nous faut, c'est une harmonisation du tout, permettant aux traîneurs de nous rejoindre et aux innovateurs trop hardis de 1957 de retrouver le diapason commun. Mais souvenons-nous, nous tous qui avons œuvré dans le champ liturgique, que nous eussions été incapables de mener à bien ce qui a été fait et d'apercevoir clairement ce qui restait encore à faire, si de temps à autre nous n'eussions devancé quelque peu notre époque.

JOHANN WAGNER.